

**La Caisse d'Epargne du PAS DE CALAIS règle ses comptes...  
La mobilisation continue (suite)...**

Roubaix le 19 juillet 2005

Ce mardi 19 Juillet, nous sommes à la 15ème journée de Grève de la faim de notre collègue Christian MULLER.

Aujourd'hui journée de mobilisation puisque ce matin à partir de 11 heures nous avons organisé un rassemblement devant le camping car de Christian au siège de la Caisse d'Epargne de Lens.

Nous étions une petite centaine venus de différents horizons pour le soutenir... Des copains et copines du Réseau ( Flandre, Ile de France, Lorraine, CTIR....etc), des Elus du Parti Communiste, Républicains Radicaux, Lutte Ouvrière, Pole de Renaissance Communiste, beaucoup de copains de l' « interprofessionnelle CGT », des représentants des associations, quelques clients...



Différents intervenants ont pris la parole .Le rassemblement a duré 2 heures.



Au niveau des médias la couverture fut forte: France 3, Le FIGARO, LA VOIX DU NORD, LHUMANITE, LIBERTE 62, FRANCE BLEU, RADIO PFM.



Le moment fort a été la prise de parole de Christian qui a montré sa détermination motivée par la profonde injustice dont il est victime.



Nous avons de nouveau essayé, en vain, de rencontrer Alain LACROIX Président du Directoire de la Caisse d'Epargne du Pas de Calais... Refus catégorique !

Seul Alain Boudart (CGT Pas de Calais) a réussi, avec difficultés, à rentrer dans le siège verrouillé de toutes parts (y compris l'Agence, de nouveau fermée à la clientèle) , se faufilant entre deux collègues qui rentraient de Rdv...

Les seules personnes auxquelles il a pu parler furent... Les huissiers de justice de la Direction (et encore...derrière une porte close).

Comme prévu l' Intersyndicale Nationale a été reçue à 11h30 par Guy COTRET (DRH du Centre national des Caisses d'Epargne). L'entretien a duré 1h 20 et visiblement Cotret semblait mal à l'aise vis à vis des représentants nationaux. il en ressort 3 éléments :

- pas de réintégration de Christian MULLER,
- possibilité de négociation d'une indemnité financière pour sortir du conflit,
- soutien des dirigeants de la CNCE à Alain LACROIX.

Face à la désinformation récente dans les communications internes de la CE PdC et dans la presse régionale (Voix du nord du 14/07/05 ) Christian a souhaité de nouveau s'adresser à ses

collègues... Voici ci dessous sa dernière lettre en date.

**Afin de faire revenir à la raison le Directoire du Pas de calais il est nécessaire que nous restions mobilisés derrière Christian !**  
**Continuez à le soutenir en envoyant des fax et en téléphonant !**

Patrick BOEREZ pour l'Intersyndicale

## LETTRÉ OUVERTE DE CHRISTIAN MULLER

*Je m'adresse à nouveau à vous dans ma 14ème journée de grève de la faim dans mon camping-car, aux portes du Siège de la CEPDC, place de la République à Lens.*

*Ma détermination pour ma réintégration est toujours intacte même si forcément les effets du jeune se font aujourd'hui plus marquants.*

*Si je prends la plume pour la seconde fois, c'est que nous entrons dans une phase où notre Direction met en œuvre un processus de désinformation totale suite à leurs deux récentes communications.*

*En effet, la Direction a convoqué la presse et dans le quotidien « La Voix du Nord » du 14 juillet, par la voix d'un Membre du Directoire, elle qualifie pour la première fois la faute alors que la lettre de licenciement ne mentionne nullement les termes « pour causes réelles et sérieuses ».*

*Il est également fait mention de « rappels » alors que je n'ai jamais fait l'objet de quelque mise en garde, lettre d'avertissement ou sanction concernant mon comportement professionnel au sein de l'équipe de St Laurent Blangy.*

*Ils affirment que ces faits (relatés par une personne dont tout le monde connaît aujourd'hui ses « méthodes de management » tout en y associant mon hiérarchie dans ses pratiques ), sont au dossier mais ne sont pas dévoilés, et c'est bien ce que je leur reproche aujourd'hui car en saisissant le CDN (Conseil de Discipline National), comme le prévoit les textes réglementaires de notre Entreprise, tout serait aujourd'hui sur la table et la « lumière » serait alors totale.*

*Sur le coup, ils préfèrent à l'évidence se séparer, de manière expéditive et pour l'exemple, d'un salarié ayant exercé durant de nombreuses années des mandats syndicaux et faire la démonstration (si cela est encore nécessaire) qui nul n'est à l'abri de l'arbitraire de la hiérarchie en se fondant essentiellement sur des dires, peu importe ce qui leur en coûtera plus tard à l'issue des joutes judiciaires devant les prud'hommes, lesquelles peuvent prendre plusieurs années. Sachez que les instances prud'homales ne statueront pas sur ma réintégration mais essentiellement sur des dommages et intérêts.*

*En résumé, on le met dehors et ensuite on paye la faute, peu importe le prix à payer pour non respect de procédure.*

*Dans ce même article, par la voix d'un autre Membre du Directoire, il est affirmé qu'« il n'y a pas de chantage à la santé » alors que, lors d'un entretien avec Philippe Dubois, la Direction a clairement exprimé sa vision de l'issue du conflit qui, pour elle, se résumera à une prise en charge de ma personne par les services médicaux d'urgence et une fin de mouvement entre les mains des hospitaliers.*

*Dans le courrier postal adressé à chaque salarié de l'Entreprise, le Directoire peaufine sa désinformation sur plusieurs points.*

*Mon passé syndical n'est pas en jeu... alors que je suis « débarqué » quelques semaines après la fin de ma protection juridique liée à mes mandats successifs durant 20 années.*

*Aujourd'hui, il est patent que mon Directeur d'Agence a été missionné depuis sa nomination afin de constituer un dossier*

*visant à terme à être exploité. Ce dossier, il l'a donc déposé la veille de quitter l'Entreprise.*

*La Direction affirme « être garant de l'esprit collectif pour le bien de tous ». Pourquoi s'ingénient-ils donc à désintégrer l'esprit d'équipe en vous mettant en concurrence exacerbée à tous niveaux et en menant une politique d'individualisation des rapports sociaux et professionnels qui génèrent des situations permanentes de souffrance au travail de plus en plus forte ?*

*La Direction affirme ne pas devoir saisir le CDN, c'est bien évidemment erroné car cela reviendrait à dire que quelqu'un, qui vole dans la Caisse ou pratique des malversations, aurait plus de droit pour se défendre que quelqu'un qui a un comportement « troublant » mais qui ne fait pas de faute.*

*La Direction me reproche de ne pas avoir saisi les prud'hommes et d'avoir radicalisé ma contestation. Qui utilise des méthodes radicales en me jetant dehors et en me refusant toute défense devant le CDN ?*

*Qui m'interdit de cette façon de pouvoir être réintégré dans l'Entreprise par voie légale en différant dans le temps le règlement du dossier devant les Prud'hommes sachant pertinemment que ceux-ci ne permettent que de statuer sur une éventuelle réparation financière à terme mais n'ont pas le pouvoir de prononcer la réintégration même si l'employeur est condamné ?*

*Le Directoire n'admet pas que des comportements individuels remettent en cause la fondamentaux de son organisation. Vous aurez compris qu'ils me reprochent ici d'avoir osé exprimé simplement mon point de vue lorsque je me sentais victime de discriminations ou de brimades (bien volontaires) émanant de mon Directeur d'Agence alors que j'aurais dû faire preuve d'allégeance aveugle.*

*Nos dirigeants concluent enfin en gratifiant les O.S. (Organisations Syndicales) et tous ceux qui ne partagent pas leur objectif de me faire revenir à la raison, d'« IRRESPONSABLES ». Sachez bien que ma décision d'entamer une grève de la faim n'appartient qu'à moi seul et que la fin de ce conflit sera mon affaire toute personnelle, mais elle dépendra essentiellement de la faculté de nos Dirigeants à revenir à la raison.*

*PS : Merci à celles et ceux qui OSENT me faire part de leur soutien soit physiquement, soit par les ondes.*

Christian

**CONTINUONS A SOUTENIR INTENSEMENT CHRISTIAN MULLER... FAXEZ VOTRE SOUTIEN via la CGT : 03 21 43 98 43 ou via la CFDT : 03.21.28.73.24) OU TELEPHONEZ A ALAIN BOUDART (EN PERMANENCE AVEC CHRISTIAN) AU : 06.87.62.01.27**

(crédit Photos : Patrick Boerez )